

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Société](#)

## Sorèze. Discorde autour d'un monument funéraire



Jean-Claude Pétronio, Jean-Paul Calvet et Michel Gô, les représentants de la Société d'histoire de Revel. / Photo DDM, S. G.

[f](#)
[t](#)
[in](#)
[📄](#)
[✉](#)

**Société, Occitanie, Sorèze**

Publié le 28/01/2017 à 03:48 , mis à jour à 08:46

«C'est un très mauvais procès qui a été fait à la commune de Sorèze à propos de ce monument funéraire», explique Albert Mamy, son maire. Dans un communiqué de presse, il répond aux accusations portées contre lui et son conseil municipal. Tout remonte à quelques mois, quand le cousin de Michel-Léon-Henri Brière de Bréteville, ancien élève de l'abbaye-école, disparu en 1840 après un accident de cheval, aurait voulu voir le monument funéraire au cimetière de Sorèze. Seulement, ce dernier a été démoli après une décision du conseil municipal.

Pour obtenir des explications, la famille du défunt a contacté la Société d'histoire de Revel-Saint-Ferréol et l'a chargée de faire des recherches. L'association a découvert que, suite à cette délibération, le monument a été démonté par les entreprises Gallet et Rivals. Cette dernière, d'ailleurs, a reconstruit le monument et l'a mis en vente. Représentant l'association, Jean-Paul Calvet déplore : «Ce n'est pas la première fois que des éléments du patrimoine local disparaissent. D'autres ont subi le même sort.»

Le maire, de son côté, précise : «En ce qui concerne la chapelle funéraire du jeune Brière de Bréteville, celle-ci menaçait de tomber en ruine. Elle avait été cerclée et soutenue par des étais en fer et des barrières de sécurité avaient été placées autour du monument pour éviter les accidents. À la suite d'une procédure de reprise des sépultures abandonnées, engagée en 2007, la commune était devenue propriétaire. Eu égard au prix de son éventuelle restauration, nous avons décidé sa démolition.» Il ajoute qu'aucun accord n'a été passé «avec l'entreprise Rivals, qui a agi de son propre chef en mettant en vente la chapelle». Particulièrement touché, le maire poursuit : «La commune de Sorèze ne cesse de restaurer son patrimoine et lui consacre énormément d'argent public. En 25 ans, elle a consenti 20 % des investissements pour la restauration de l'abbaye-école. Elle a créé trois musées renommés, sans compter les restaurations de l'orgue de l'église, du lavoir municipal, etc. Nous avons rencontré Jean-Paul Calvet et son association. Nous avons parlé de la possibilité de créer un musée lapidaire qui ferait le lien entre l'histoire de Sorèze et celle de son abbaye-école. Nous sommes pour le dialogue. Nous